

*Interpellation présentée par le député:
M. Sandro Pistis*

Date de dépôt: 24 juillet 2012

Interpellation urgente écrite **Pont du Mont-Blanc et kebab: une provocation inutile!**

Mesdames et
Messieurs les députés,

Des drapeaux de très mauvais goût ont été placés sur le pont du Mont-Blanc, où nous avons en général la promotion de la Croix-Rouge et d'illustres institutions. Qu'est-ce que les passants ont pu lire? Une publicité pour du Kebab avec un dessin maladroit en noir-blanc.

A quand une pub pour une marque de lessive ou de dentifrice à cet emplacement qui est un peu la carte de visite de Genève? Plusieurs passants se sont dits scandalisés par une telle campagne de communication, qui n'a ni queue ni tête et semble particulièrement absurde.

J'ai appris que toute publicité est interdite sur le pont du Mont-Blanc. Des journaux ont rapporté que la Ville de Genève aurait organisé un concours «artistique» dont le premier prix aurait été ces drapeaux lamentables.

Les effets de ce concours farfelu dépassent largement la seule Ville de Genève puisque c'est l'image de notre République et canton qui est en cause. Cette action crée une confusion entre une démarche «artistique» et une publicité commerciale. Va-t-on ouvrir le pont du Mont-Blanc aux pizzerias, hamburgers, restaurants asiatiques, brasseries ou autres établissements publics?

Nous ne sommes plus dans le domaine de l'art, qui a été transgressé. Il y a dorénavant une question d'équité entre les divers établissements publics genevois, qui dépasse maintenant les compétences de la Ville de Genève et du jury qui n'a pas fait preuve de déontologie en confondant publicité et art.

L'image de Genève est assurément de la compétence cantonale. Dans un lieu où habituellement sont défendues les victimes de guerres, on ne peut tolérer une publicité pour de la viande hachée, une proximité qui est du plus mauvais goût, chacun en conviendra.

Au vu de ce qui précède, ma question est la suivante:

La mise en place de drapeaux d'un goût douteux avec l'inscription «Döner Kebab» sur le pont du Mont-Blanc est une dégradation objective de l'image de Genève ainsi que la présence d'insignes publicitaires dans un lieu réservé à de grandes causes humanitaires. Le Conseil d'Etat accepte-t-il une dégradation de l'image de Genève et prévoit-il de protester auprès des organisateurs d'un concours prétendûment artistique?